

SION

Château de la Majorie

Galerie orientale

Intervention de septembre-octobre 2013

Sigle Archéologie cantonale : MA13

Alessandra Antonini

Marie-Paule Guex

mars 2015

Sion, Château de la Majorie

Galerie orientale

Intervention de septembre et octobre 2013

A. Antonini, M.-P. Guex
Rapport de mars 2015

Table des matières

- 1 Contexte des travaux et principaux résultats
- 2 Constats archéologiques
 - 2.1 La tour d'angle du mur d'enceinte et son portail d'entrée
 - 2.2 La galerie orientale du château
 - 2.2.1 Les aménagements du rocher
 - 2.2.2 L'espace clôturé par les murs sud et est de la galerie
 - 2.2.3 La galerie actuelle et le bâtiment adossé au rocher
 - 2.3 Les dernières transformations
 - 2.3.1 La démolition du bâtiment
 - 2.3.2 Les transformations de la galerie
- 3 Le mobilier
- 4 Liste des structures
- 5 Illustrations

1 Contexte des travaux et principaux résultats

Fiche technique

Coordonnées : CNS 1306, 594'030/120'350 ; altitude : env. 540 m.

Surfaces étudiées : env. 50 m².

Intervention du 23 septembre au 30 octobre 2013 (discontinu).

Mandataire : TERA sàrl, Sion ; responsable : Alessandra ANTONINI.

Documentation archéologique déposée aux Monuments Historiques et à l'Archéologie cantonale.

Déroulement des travaux

Dans le cadre de l'assainissement de la galerie d'accès occidentale du château, les terres en amont du mur nord de la rampe d'escalier ont entièrement été excavées jusqu'au rocher pour permettre le redressement de la maçonnerie.

Les travaux se sont déroulés en deux temps. L'excavation a commencé en mai 2012, par le dégagement de la moitié supérieure des remblais, sur toute la longueur du mur. Une étude de la partie supérieure de la paroi orientale a été effectuée à cette occasion¹.

Les travaux ont repris en septembre 2013 : tout le remblai a été évacué et le rocher méticuleusement nettoyé. Après le redressement du mur, son parement sud (côté galerie) a été déjointoyé. Une analyse archéologique des maçonneries ainsi que de la surface du rocher a ainsi pu être effectuée. Afin de compléter la compréhension architecturale de la galerie, des sondages ont été pratiqués dans le parement du mur sud de la galerie et dans le palier supérieur de la rampe, devant la porte de la tour.

Cet édifice faisant partie du patrimoine important de la ville de Sion, le Service des Bâtiments, Monuments et Archéologie (SBMA), par le biais de Renaud Bucher, conservateur des Monuments historiques, a mandaté le bureau TERASàrl pour le suivi archéologique des travaux².

Pour les interprétations, nous avons pu profiter du rapport de Fabrice Burlet dans lequel il regroupe une importante iconographie³.

Principaux résultats

La galerie orientale constitue clairement un ajout adossé à la tour d'angle du mur d'enceinte du château (**couverture** et **fig. 1**). La paroi sud de la galerie est dotée à l'origine de larges ouvertures rectangulaires (**fig. 2 et 3**). La paroi nord est érigée entre le mur d'enceinte du château (elle bouche l'une de ses meurtrières, **fig. 5**) et le mur perpendiculaire au pied de la rampe d'escalier. La maçonnerie est posée sur le rocher et construite « à vue » sur ses deux faces. De grandes niches de faible profondeur sont disposées en face des ouvertures de la paroi sud (**fig. 4**). Vers le milieu de l'escalier, une porte donnait accès à un petit bâtiment de service aménagé entre le mur et le rocher. Une deuxième porte, percée dans le mur oriental de la galerie (près de la sortie de l'ancien tunnel), permettait d'y entrer au niveau inférieur. Le crépi de ce local est encore conservé ; les assises d'un solivage et un deuxième crépi au plâtre anhydre témoignent d'une transformation.

¹ A. Antonini, M.-P. Guex, *Château de la Majorie, Compléments d'analyse de septembre 2012*. Rapport du bureau TERA sàrl de décembre 2012, à l'attention des Monuments historiques.

² Sur place pour le bureau TERA sàrl : Marie-Paule Guex, Romain Andenmatten, archéologues.

³ F. Burlet, *Majorie et Vidomnat (Sénéchalie)*. Rapport de 2012, à l'attention des Monuments historiques, en particulier : p. 46-53.

Le couronnement primitif des parois de la galerie n'est pas conservé. Aucun indice ne témoigne d'une éventuelle toiture.

2 Constats archéologiques

2.1 La tour d'angle du mur d'enceinte et son portail d'entrée

La tour-porche qui occupe l'éperon rocheux au sommet de la rampe d'escalier est antérieure aux murs latéraux de la galerie. Son portail arqué en pierre de taille est daté de 1655 : ce millésime est incisé dans un écusson, sur la clé de l'arc (**fig. 2 à 4 et 24**). L'encadrement est surmonté d'un arc de décharge. Le portail en pierre de taille était à l'origine inséré dans une façade entièrement crépie. Des restes d'enduit de type *pietra rasa couvrant* sont conservés au nord du portail. Une meurtrière permettait de surveiller l'accès : en façade, son cadre est partiellement caché par le mur nord (35)⁴ de la galerie (**fig. 5**) ; elle est cependant parfaitement visible depuis l'intérieur de la tour (**fig. 6**).

Le portail de 1655 a dû fonctionner avec une rampe d'escalier antérieure à la galerie actuelle dont les parois nord et sud sont adossées aux façades crépies de la tour (**fig. 5**) et au cadre de son portail (**fig. 3**), et bouchent aussi le jour d'une de ses meurtrières. Un sondage effectué au niveau du palier supérieur devant le portail a permis de découvrir, 10 cm sous la surface du dallage, une maçonnerie (59) dont la surface horizontale est constituée de mortier à la chaux et de dalles disposées à plat (**fig. 7**). Il s'agit sans doute du support d'un niveau de marche antérieur à l'actuel, peut-être celui d'un premier escalier. La chronologie de cette maçonnerie par rapport aux murs latéraux de la galerie n'a pas pu être déterminée. Un agrandissement du sondage aurait été nécessaire.

L'insertion du portail dans la maçonnerie de la tour-porche n'a pas été analysée ; aucun décrépissage n'ayant été effectué sur cette façade. Plusieurs possibilités pourraient donc être envisagées :

- le portail de 1655 a été percé dans une tour d'abord accessible uniquement depuis la cour du château.
- la tour a été conçue dès l'origine comme tour-porche ; l'arc de décharge visible en façade correspond au voûtain de son entrée primitive. Le portail de 1655 serait alors postérieur. En élargissant l'ouverture et en abaissant le seuil, cette transformation facilitait sans doute l'accès au château.
- la tour-porche et le portail de 1655 ont été construits d'un seul tenant et sont contemporains.

2.2 La galerie orientale du château

Les aménagements de la galerie actuelle semblent avoir été mis en place en trois étapes distinctes. Le drain creusé dans le rocher, puis l'entaille d'un replat préparant l'emplacement d'un petit bâtiment témoignent d'une première rampe d'accès sans doute contemporaine de la tour-porche. La construction des murs oriental et sud de la galerie atteste ensuite un espace clairement délimité subdivisé dans un deuxième temps par le mur nord de la galerie.

⁴ Les numéros entre parenthèses se réfèrent au listing des structures et aux relevés.

Si le premier espace pourrait avoir été une « cour », le deuxième était au moins partiellement couvert puisqu'un bâtiment est aménagé entre la paroi rocheuse et le mur nord de la galerie.

2.2.1 Les aménagements du rocher

Le drain

Un drainage (34) de section quadrangulaire, voire trapézoïdale, a été entaillé dans la pente de l'escarpement rocheux. Il commence au pied de la tour-porche et est attesté sur toute la longueur de la galerie. Au sommet (ouest), le drain est entaillé de manière rudimentaire et forme un ressaut incliné vers l'est (**fig. 8A et 8B**). Puis, ses dimensions augmentent (profondeur/largeur : 15/60 cm à l'ouest, 40/80 cm à l'extrémité est).

Sous le futur petit bâtiment, un caniveau d'environ 25 cm de largeur et de 15 cm de profondeur est aménagé au fond du drain (**fig. 9A et 9B**).

Le replat pour le petit bâtiment

Au pied de la rampe, le rocher a été taillé à l'horizontale créant ainsi un replat d'au moins 5,60 m de longueur pour 2,50 m de largeur (**fig. 9A**). Les constructeurs ont vraisemblablement agrandi un décrochement naturel du rocher. L'entaille est en effet perceptible sur les deux tiers nord du replat, tandis qu'au sud, le drain et le caniveau sont respectés.

Eléments de chronologie

Le drain est sans doute contemporain du portail de la tour-porche. Il devait capter les eaux de ruissellement du rocher, afin de garder la rampe d'accès au sec.

Le caniveau entaillé dans la partie inférieure, a peut-être été aménagé plus tard, en même temps que le replat créé en prévision de la construction d'un bâtiment.

Le drain pourrait avoir fonctionné avec un rocher laissé à nu, ou recouvert d'un remblai.

2.2.2 L'espace clôturé par les murs sud et est de la galerie

Le mur oriental de la galerie est construit sur le rocher entaillé à plat et dans le drain, mais respecte le caniveau (**fig. 9B, Relevé 3**). Une niche (40) est aménagée d'origine dans le parement ouest. Ce mur comprend vraisemblablement dès l'origine le portail couvert d'un arc polygonal à trois pans (53) daté sur sa clé de 1709 (**fig. 10 et 12**). Du côté nord, il épouse l'escarpement du rocher directement en amont de l'ancien tunnel ; du côté sud, le chaînage d'angle est perturbé.

Un sondage (décrépissage) a ainsi été pratiqué dans les parois intérieures de la galerie pour vérifier la liaison du mur oriental et du mur sud. L'analyse a révélé pour le mur sud trois maçonneries superposées (54, 55, 56) appartenant peut-être à plusieurs chantiers (**fig. 10 et 11B**). Leur relation chronologique avec le piédroit du portail n'a cependant pas pu être déterminée en raison du mauvais état de la maçonnerie qui scelle le cadre du portail et de la petite surface du sondage. Seule l'analyse de la face extérieure de l'angle permettrait de préciser la chronologie et de vérifier si le mur sud ne se prolongeait pas à l'origine vers l'est comme suggéré par une gravure de 1840 (**fig. 22**).

Un deuxième sondage a été ouvert sur le mur sud, au sommet de la galerie. Ici, la troisième maçonnerie (56) constitue toute la hauteur visible au-dessus du palier de l'escalier (**fig. 3**). Les deux sondages permettent de formuler l'hypothèse suivante :

- Les deux premières maçonneries pourraient avoir soutenu une première rampe d'escalier contemporaine de la tour-porche.

- La troisième maçonnerie est adossée au cadre de la porte de la tour et comprend d'origine au moins l'une des cinq grandes baies (57) qui s'échelonnent dans les deux tiers supérieurs de la galerie ; elle constitue donc la plus grande partie de la paroi sud.

L'espace clôturé par les murs sud et est de la galerie pourrait avoir contenu, sur le replat inférieur, un petit bâtiment destiné peut-être au gardien de la porte. La niche (40) dans le mur oriental indique un aménagement particulier à cet endroit.

2.2.3 La galerie actuelle et le bâtiment adossé au rocher

La paroi nord de la galerie

L'espace délimité par les murs sud et est, décrit dans le chapitre précédent, est ensuite subdivisé en deux par le mur (35) formant la paroi nord de la galerie actuelle. Ce mur est construit sur le bord externe du drain, à une distance constante de 50 cm de l'entaille verticale du rocher. L'extrémité ouest du mur bouche la meurtrière de la tour-porche. L'extrémité orientale scelle d'un côté, le montant du portail surmonté d'un arc polygonal et forme de l'autre, le linteau et les embrassures de la porte (36) contiguë. Le portail en pierre de taille pourrait déjà être en place avant cette transformation (à vérifier lors d'un décrépissage de sa face extérieure), la porte contiguë est cependant clairement percée dans le mur oriental⁵ (**Relevé 5**).

Le mur nord de la galerie est érigé « hors terre » sur ses deux faces : les pierres sont jointoyées.

La face sud du mur, côté galerie, comprend d'origine quatre niches (52) de 22 cm de profondeur (**Fig. 4 et 14, Relevé 6**). Le parement des niches a été observé dans un petit sondage pratiqué dans l'un des bouchons : il est fortement perturbé (comme un arrachement) et dépourvu de crépi. La disposition des niches (taille, espacement, symétrie) reprend celle des baies de la paroi sud de la galerie⁶. Sauf en face de la cinquième baie orientale : ici, au lieu d'une niche, une porte (43) est aménagée. Son linteau avait à l'origine la forme d'un arc surbaissé (**fig. 15 et 25**). Le plan de Van Muyden et Trivelli établi en 1904 représente fidèlement les fenêtres partiellement bouchées du mur sud et signale les niches ainsi que la porte du mur nord : elles étaient déjà bouchées à l'époque, et sans pouvoir observer la face arrière du mur, les piédroits et les tablettes visibles dans la paroi sont interprétés comme l'encadrement de fenêtres (**fig. 1**).

La face arrière du nord est mise en oeuvre de manière plus grossière, notamment dans sa partie occidentale, en amont de la porte. En revanche, dans sa partie orientale, où la paroi délimite un bâtiment, une finition crépie est conservée (**fig. 17**).

Le petit bâtiment

L'existence de ce petit bâtiment constitué d'un unique local est attestée par la porte (43) aménagée d'origine dans la paroi nord de la galerie (**fig. 15**), par une deuxième porte (36) percée dans le mur oriental (**fig. 9B**) et par le mur occidental (50) logé entre le mur de la

⁵ En 2012, seul le sommet des murs était visible, et le mur nord de la galerie semblait chaîné au mur est. Après les fouilles de 2013, ce constat a pu être précisé.

⁶ Le mur nord (35) et la troisième maçonnerie du mur sud (56) de la galerie ont été construits avec deux liant différents. Ils ne font pas partie de la même étape de chantier.

galerie et le rocher (**fig. 9A, 17A, 17B, 19A, 19B**). Deux niveaux de sol témoignent d'un bâtiment transformé au moins une fois (**Relevés 1, 2, 3**).

1^{ère} phase

Le niveau de marche de la 1^{ère} phase correspond à la surface entaillée du rocher (37). Aucun revêtement n'a été observé⁷. Les ouvriers auraient certes vu et respecté un revêtement solide telle qu'une chape de mortier ou un dallage, mais un niveau de terre piétinée ou un liséré de bois pourrait avoir été évacué avant notre intervention. Le nettoyage fin de la surface du rocher n'a livré aucun mobilier archéologique.

A ce 1^{er} niveau de sol se rapportent : les montants de la porte orientale (36) ainsi que la limite inférieure du crépi (46) des parois sud et ouest (50), la première étant enduite jusqu'au recouvrement du drain (**fig. 18**), la deuxième jusque sur la surface taillée du rocher (**fig. 19**). Un lambeau du même crépi recouvrait clairement l'angle des deux parois.

Le couvrement du drain n'est pas conservé. On peut imaginer des planches ou des dalles installées à la hauteur du replat rocheux. Le conduit traversant le mur ouest (50), peut-être coffré par des planches, semble effondré. A l'est, sous la porte (36), les bords de la rigole sont parementés avec la maçonnerie du mur (35) qui forme ainsi une fondation saillante du mur (**fig. 9B**). Le fond de la rigole est ici revêtu d'une dalle de schiste.

Au milieu du local, une encoche (41) taillée dans la surface du rocher semble indiquer l'emplacement d'un poteau vertical qui devait sans doute soutenir le sommier du plafond (**fig. 20, Relevé 2**).

Le local avait une première porte en façade est, lui assurant un accès direct depuis l'extérieur de l'enceinte (**fig. 9B**). Une deuxième porte (43) existait dans le mur nord de la galerie, en amont du local. Le seuil de cette deuxième porte est constitué par l'une des marches de la galerie dont le niveau est prolongé par une dalle (**fig. 15**)⁸. Du côté du rocher, le seuil de la porte n'est pas visible : un liséré de terre pourrait combler le négatif d'arrachement d'une dalle ou d'une planche (**fig. 16**). Ce liséré se situe environ 15 cm au-dessus du fond du drain (34), qui devait sans doute être recouvert ici aussi par une planche ou une dalle.

Le seuil de cette porte se situe environ 1,40 m plus haut que le sol rocheux du petit local situé en contrebas. Elle donnait probablement accès à un escalier desservant le rez-de-chaussée et/ou un éventuel étage du bâtiment. A l'ouest de la porte, l'espace résiduel, étroit et escarpé, entre le mur et le rocher était sans doute inutilisé (**fig. 17A**).

La fonction de ce local est sans doute liée à l'emplacement stratégique du bâtiment, à la fois près de l'entrée de la galerie menant au château et près du tunnel permettant de quitter la ville. Il s'agit probablement de la loge du gardien préposé à la porte de la galerie et/ou du tunnel. On ne peut cependant exclure l'hypothèse d'un local de rangement ou d'une petite écurie.

2^e phase

Un solivage ancré dans les parois atteste un plancher surélevé, aménagé dans un deuxième temps. Quatre trous de poutres (39 et 38) ont été repérés environ 80 à 100 cm au-dessus du rocher, dans les parois sud et ouest. Toutes ces solives étaient percées dans la maçonnerie et leur négatif formé par le même crépi rose anhydre (45) qui semble recouvrir également la paroi ouest (**fig. 18, 19**).

Dans la paroi ouest, le rythme serré (45 cm) des deux négatifs de solives (38) permet d'en restituer deux supplémentaires. La paroi sud ne comprend que deux poutres (dans la partie

⁷ Les ouvriers de l'entreprise de terrassement avaient déjà vidé le volume jusque sur le rocher lors de notre intervention.

⁸ L'escalier de la galerie semble donc déjà exister lorsqu'on construit le mur nord de la galerie.

ouest du local) auxquelles s'ajoute, respectant le même rythme espacé (env. 95 cm), un percement plus grand (42) disposé plus bas, au même niveau que l'ancien sol rocheux (**fig. 18**). Situé en face de l'encoche du poteau central déjà mentionné, il pourrait indiquer l'emplacement d'une sablière soutenant au moins en partie une cloison en bois qui délimitait le plancher sur son côté oriental. Ce dernier, en effet, ne semble avoir recouvert que les deux tiers occidentaux du local (**Relevé 2**).

Le nouveau local était sans doute plus facilement accessible depuis la galerie. Le sol surélevé se situait presque à la même altitude que la porte occidentale (43). A-t-on voulu également améliorer le confort en mettant le sol à l'abri de l'humidité ? Les restes d'un crépi anhydre indiqueraient en effet un aménagement soigné de l'espace intérieur.

2.3 Les dernières transformations

Le petit bâtiment de la galerie d'accès disparaît au plus tard vers le milieu du XIX^e siècle, dans le cadre des transformations pour les nouvelles casernes utilisées entre 1840 – 1943.

2.3.1 La démolition du bâtiment

- La porte orientale est bouchée (51). Dans la face extérieure du bouchon, une niche avec linteau en pierre est aménagée (**fig. 13**). Cette transformation pourrait éventuellement intervenir alors que le bâtiment est encore utilisé, avec un seul accès depuis la galerie.

- La porte occidentale (43) donnant sur la galerie est bouchée. Soigneusement parementé et lié au mortier de chaux du côté de l'escalier (**fig. 15**), la face arrière du bouchon est irrégulière et les pierres posées à sec (**fig. 16**) : de toute évidence, on prévoyait déjà la démolition du bâtiment et le remblaiement à l'arrière du mur.

2.3.2 Les transformations de la galerie

- Les niches (52) du mur nord sont bouchées, pour une raison de statique probablement suite aux remblais accumulés sur l'arrière du mur. Lors du relevé du château en 1904, la porte était encore couverte par un arc surbaissée (**fig. 25**). Les linteaux des niches avaient cependant déjà disparu. La hauteur primitive des niches devait correspondre à celle des baies de la paroi sud.

- Les baies (57) du mur sud sont remplacées par des meurtrières (58), toutes aménagées dans l'angle inférieur ouest des anciennes ouvertures (**fig. 2 et 3**). Le revêtement des nouvelles embrasures est constitué d'un mortier de ciment brunâtre. L'apparition de meurtrières va de pair avec la transformation du château en caserne (dès 1840). En 1856, Ritz représente encore les grandes baies sur son esquisse (**fig. 26**) ; sur les images de la fin du XIX^e siècle, leur taille est modifiée (**fig. 27**). Aucun indice n'a permis de déterminer la chronologie entre l'aménagement des meurtrières et l'obstruction des niches.

- Lors de la restauration de 1945 – 1947 liée à l'aménagement du nouveau musée des Beaux Arts, le couronnement du mur nord de la galerie a été rénové sur environ 20 à 40 cm de hauteur (**fig. 14**). La hauteur du mur ne semble cependant pas avoir été modifiée par rapport à l'état documenté en 1904. Le couronnement du mur nord se situe environ 60 à 80 cm plus bas que celui du mur sud (**fig. 2**).

3 Le mobilier

Aucun mobilier archéologique ne provient des niveaux d'utilisation du bâtiment ou de la rampe d'escalier. La fonction de celui-ci n'a peut-être pas engendré de dépôt de détrit, à moins qu'il n'ait été consciencieusement nettoyé avant son abandon.

Quelques fragments de céramique ont cependant été ramassés par les ouvriers lors de l'évacuation des remblais (**fig. 21** photo à faire). L'élément le plus récent du lot fournit une date avant laquelle le remblaiement du petit bâtiment n'a pas pu se dérouler.

Listing du mobilier

INMOB Sigle : MA13	MATIERE 1	MATIERE2	OBJET	NOMBRE	DATATION	ZONE	UT
1	terre cuite	céramique	fragments	29	MO	bâtiment	comblement
2	terre cuite	porcelaine	fragments	4	MO	bâtiment	comblement
3	verre	verre	fragment	1	MO	bâtiment	comblement
4	métal	fer	scorie	1	MO	bâtiment	comblement

4 Liste des structures

Remarque : La numérotation s'inscrit à la suite de celle de l'analyse effectuée en 2012, dans le palais⁹.

33 Galerie Mur oriental

Fig. 9A, 12, 13

Mur nord-sud, longueur 4,50m, hauteur conservée >2,00m, épaisseur inconnue.

Pierres: plutôt plates, allongées, toutes dimensions, posées à plat, pas d'assises marquées.

Mortier : blanc-gris, très riche en chaux, nombreux graviers roulés.

Chronologie

- Percé par la porte (36).
- Fondé sur le replat taillé (37) du rocher et au-dessus du drain (34) ; comprend d'origine la niche (40).
- Relation chronologique avec la porte orientale (36) de la galerie à vérifier.

34 Rocher Drain taillé

Fig. 8A, 8B, 9A, 9B

Drain taillé dans la surface du rocher ; rectiligne de la tour à l'extrémité orientale de la galerie. Consiste en tranchée à fond plat incliné vers l'est, d'une largeur de 60 à 80cm. Creusé avant la construction du mur nord de la galerie : celui-ci est construit sur le bord aplati du drain à env. 50cm de son bord vertical.

Profondeur : 40cm en moyenne. A l'extrémité est, sous le petit bâtiment, le fond du drain est retaillé plus profondément par une rigole de 20 – 25cm de largeur pour 10 – 15cm de profondeur.

Chronologie

- Postérieur à la tour (le drain débute à la verticale de la façade de la tour)
- Bouché (?) par le mur (50) (il s'agit plutôt d'un effondrement)
- Respecté par le mur oriental (35) : la fondation de ce dernier forme les bords du canal.

35 Galerie Mur nord (paroi sud du bâtiment)

Fig. 2, 4, 14, 15, 16, 17A, 18, Relevé 3

Mur est-ouest, longueur 18,30m, épaisseur 0,40m. Hauteur : env. 3m par rapport à l'escalier ; environ 1,80 à 5,00m par rapport au rocher. Hauteur originale inconnue, mais plus haute que maintenant parce que tous les linteaux des niches 52 de la face sud ont disparu. Couronnement du mur : remonté au XX^e s. sur 40cm de hauteur ; couvert de dalles d'ardoises.

Pierres : toutes sortes, majoritairement petites <15cm, quelques-unes de 30 – 40cm, pas d'assises marquées ; beaucoup de pierres et peu de mortier. Face arrière du mur (côté rocher) : construit à vue, parement peu soigneux, restes de crépi dans la partie est occupée par un bâtiment.

Mortier : gris-rosé, sableux, granulométrie fine à moyenne, friable. En fondation : gris-verdâtre jauni, très sableux et friable.

Chronologie

- Comprend d'origine la porte (43).

⁹ Voir A. ANTONINI, M.-P. GUEX, *Château de la Majorie, constat préliminaire après les interventions du 31 janvier et du 1^{er} mars 2012*, rapport du bureau TERA sàrl, février 2012, à l'attention des Monuments historiques.

- Contre le mur oriental (33), forme le bord du canal (34) ainsi que le piédroit sud et le seuil de la porte (36).
- Contre (et bouche) la meurtrière de la tour ouest.

36 *Bâtiment* *Porte orientale*

Fig. 9B, 13, Relevé 3

Porte percée dans le mur (33). Largeur: 0,80m. Hauteur: montant nord conservé sur 1,80m. Seuil : indéterminé. Linteau: planche de 6cm d'épaisseur situé 0,85m sous le couronnement du mur nord de la galerie. Montant nord : habillé de mortier anhydre blanc-rosé. Montant sud : formé par le parement du mur 35. Le bas du montant nord coïncide avec le replat taillé du rocher.

37 *Rocher* *Replat horizontal*

Fig. 9A, 9B, 19A, 19B, Relevé 2

Planie taillée dans le rocher, sur une longueur de 5,60m et une largeur de 2,50m ; proche de l'horizontale, léger pendage vers le sud-est.

Au sud et près de la porte orientale, le rocher est entaillé plus bas par le drain (profondeur 40cm) et la rigole (profondeur 30cm) dont le fond se situe 70cm plus bas que le replat du rocher.

38 *Bâtiment* *Deux trous de poutre dans le mur ouest (50)*

Fig. 19A et 19B

Situés env. 70 – 80cm au-dessus du replat taillé du rocher. Le premier contre la paroi rocheuse, le deuxième distant de 45cm, deux autres peuvent être restitués là où le mur est détruit. Dimensions : 12 – 15cm de côté, 16 – 20cm de profondeur. Le fond est tapissé de mortier anhydre sans sable qui maintenait les poutres en place (même mortier que celui du crépi 45).

39 *Bâtiment* *Deux trous de poutres dans le mur (35)*

Fig. 18, 19B

Deux trous de solives probablement percés dans la maçonnerie 35 (la maçonnerie autour des trous n'est pas parementée). Le mortier anhydre qui scellait les poutres est lissé comme un crépi. Ce mortier est identique à celui des trous de poutres 38 et au reste de crépi 45 du mur ouest.

Dimensions des deux trous de solive : 12 x 9 et 12 x 6cm, profondeur de 20 et 25cm. Le premier situé à 95cm du mur 50 ; distance entre le premier et le deuxième trou : 105cm ; distance entre le deuxième trou et le percement 42 (22 x 32cm, prof. 15cm) disposé 50cm plus bas : 90cm. Les deux trous de solive et le trou (42) qui reprend le même rythme (trou pour la sablière d'une cloison) font vraisemblablement partie du même dispositif que les trous (38) disposés de manière plus serrée dans le mur ouest.

Chronologie : le mortier anhydre des trous couvre le crépi (46) du mur (35).

40 *Bâtiment* *Niche dans le mur (33)*

Fig. 9B, Relevé 3

Situé à 30cm de la paroi rocheuse et à 65cm du piédroit nord de la porte 36 ; le linteau placé 35cm plus bas que celui de la porte (36) ; la tablette 70cm au-dessus du rocher.

Dimensions : 23 x 27cm, profondeur de 25cm. D'origine dans le mur.

Linteau constitué de deux dalles de quartzite superposées, montants et tablette maçonnés.

41 *Rocher* *Entaille plus profonde dans la planie*

Fig. 20, Relevé 2

Située au milieu de la largeur du local, et à 2m env. de la paroi est, soit en face du trou (42) dans la paroi (35). Dimensions de l'entaille : 60 x 70cm, profondeur max. 30cm.

Au fond de l'entaille et contre ses bords, restes d'un mortier identique à celui du mur 35. Aucune trace de ce mortier contre la paroi rocheuse au nord du local. Eventuelle encoche pour un pilier soutenant un sommier ?

42 *Bâtiment* *Trou dans le mur (35)*

Fig. 18

Percé dans le mur, probablement le négatif d'arrachement d'une sablière portant une cloison en bois.

Dimensions : 28 x 33cm, profondeur 15cm. Situé à 187cm du mur 33, et env. 30cm au-dessus du rocher au pied du mur (35), soit à la même hauteur que le replat du rocher. Peut-être à mettre en relation avec l'entaille (41) du rocher.

43 *Bâtiment* *Porte dans le mur (35)*

Fig. 15, 16, 25, Relevé 6

D'origine dans le mur. Montant ouest conservé sur une hauteur de 1,80m, le montant est sur 1,60m. Largeur : 1,05m. Piédroits en maçonnerie (mur 35). Linteau disparu : du côté sud, un arc surbaissé à l'origine (cf. **fig. 25**). Seuil, face S : la moitié ouest consiste en l'une des dalles de l'escalier de la galerie. L'autre moitié est une dalle (longueur 50cm) installée à la même hauteur que la marche d'escalier. Seuil, face N : disparu, un liseré noir pourrait indiquer un seuil en bois pourri. Sous le négatif du seuil, la maçonnerie du mur est en saillie de 15cm et posée sur le rocher taillé à l'horizontale (44) devant la porte. Le battant de la porte s'ouvrait du côté de la galerie (voir 44).

44 *Rocher* *Palier horizontal devant la porte (43)*

Fig. 16

Taille horizontale du rocher au nord de la porte (43), sur une largeur (nord-sud) de 0,65m et une longueur (est-ouest) de 1,60m : fond du drain (34). La largeur réduite de l'espace entre le mur et le rocher implique que la porte devait s'ouvrir dans la galerie.

Le palier de la porte se situe 1,20m au-dessus du replat du bâtiment et environ 20cm sous le seuil de la porte (43).

45 *Bâtiment* *Crépi du mur occidental (50)*

Fig. 21

Reste de crépi au mortier anhydre entre les deux trous de poutres (38) du mur (50).

Mortier identique à celui qu'on trouve au fond des trous (38) et autour des trous (39).

Repéré entre les deux trous de poutres (38), le reste de crépi indique que le niveau de sol était plus bas lors des travaux de crépissage et que les poutres encastrées dans les trous n'étaient peut-être pas un solivage (une étagère ?).

46 *Bâtiment* *Crépi du mur (35)*

Fig. 18

Crépi au mortier de chaux (gris, sableux, granulométrie fine à moyenne, friable) du mur (35).

Localisé entre le trou de sablière (42) et le mur occidental (50), avec présence d'un bourrelet de retour contre le mur (50). Niveau maximum observé : 1,90m au-dessus du rocher au pied du mur, soit 1,50m au-dessus de la planie nord et ouest.

Chronologie : contre le mur 35 et 50 ; sous le mortier anhydre des trous de poutres 39.

47 *Bâtiment* *Bouchon de la porte occidentale (43)*

Fig. 15, 16

Face nord : maçonnerie en pierres sèches de toutes sortes, plus hétérogène dans l'ensemble que l'agencement des pierres du mur (35). Face sud : soigneusement parementé et lié au mortier.

48 Bâtiment *Limite horizontale sur les parois du local*

Ligne blanchâtre horizontale visible sur toutes les parois du local, à 40cm au-dessus de la planie du rocher. Epaisseur : 20 – 30cm.

49 Bâtiment *Crépi au ciment du mur oriental (33)*

Fig. 9B

Crépi au ciment de la partie supérieure du mur (33).

Le UK coïncide probablement avec la hauteur du remblai au moment de cette réfection.

50 Bâtiment *Paroi ouest du local*

Fig. 17A, 17B, 19

Mur nord-sud, longueur 2,60m, hauteur max conservée 1,30m, épaisseur variable selon la forme de la paroi contre laquelle il est appuyé : 0,50 – 0,85m. Logé au nord et à l'ouest dans un angle naturel du rocher. Parement lié au mortier, blocage en pierres sèches. Parement fini en pietra rasa couvrante avec mortier liant jusque sur le plancher rocheux.

OK d'origine inconnu : impossible de déterminer des restes de mortier contre le rocher.

Pierres : en parement assez grandes 30 – 40cm en moyenne, jusqu'à 60 – 70cm et disposées en boutisse ; en blocage plus petites <15cm et sans disposition particulière.

Mortier : gris-beige, fin, sableux, friable ; légèrement plus beige que le crépi (46).

Chronologie : appuyé au sud contre le mur (35).

51 Bâtiment *Bouchon de la porte (36)*

Fig. 9

Pierres : plus trapues et plus roulées que celles du mur (33)

Mortier : très semblable à celui du mur ouest (50) ou au crépi (46) du mur (35) ; plus proche de celui du mur (50) à cause de la légère teinte beigeâtre.

52 Galerie *Niches du mur nord (35) de la galerie*

Fig. 4, 14, Relevé 6

Quatre niches (bouchées), aménagées d'origine dans le mur nord de la galerie (à l'ouest de la porte 43) ; tous les linteaux disparus. Piédroits : maçonnés et légèrement ébrasés. Tablettes : une à trois dalles en grès taillé (épaisseur 5cm). Pas d'aménagement particulier du fond : blocage maçonné du mur. Pas de crépi repéré sur les piédroits ni sur le fond.

Dimensions : hauteur min. 1,60m ; largeur 1,00 – 1,10m ; profondeur 0,22m. Situé entre 0,63 et 1,10m au-dessus des marches d'escaliers, sauf la 1^e niche ouest, située 0,95m au-dessus du palier actuel (1,05m au-dessus du sol maçonné d'origine) ; distantes de 1,35 – 1,46m les unes des autres. Porte (43) situé à 1,46m de la dernière niche orientale.

Bouchon : maçonnerie au mortier de chaux (gris verdâtre, homogène, peu compact, gros nodules de chaux blanche, rares graviers, se délite en petits fragments) et pierres locales (grès schistosé noir). Maçonnerie différente de celle du bouchon de la porte (43).

53 Galerie *Porte à l'extrémité est de la galerie*

Fig. 10, 12

Cadre en tufs taillés, avec millésime 1709 sur le linteau. Linteau en arc polygonal à 3 pans.

Le montant nord est moulé par le mur nord de la galerie (35). Insertion par rapport au mur oriental et sud de la galerie à vérifier lors d'un décrépiage de la face extérieure.

54 Galerie *Mur sud*

Fig. 11B

Première phase connue du mur sud de la galerie. Vue à l'extrémité est de la galerie, au bas du mur, au contact avec la porte orientale (53). Pas observé dans le sondage à l'extrémité ouest (supérieur) de la galerie.

Pierres : locales, toutes tailles et toutes formes, sans assises, beaucoup d'espaces entre elles. Mortier : gris, granulométrie moyenne, sableux, pourri

Chronologie : relation avec la porte (53) impossible à déterminer.

55 *Galerie* *Maçonnerie du mur sud*

Fig. 11B

Deuxième phase connue du mur sud de la galerie. Vue à l'extrémité est de la galerie, au bas du mur, au contact avec la porte orientale. Inexistante à l'extrémité ouest de la galerie.

Pierres : tous modules, roulées, <30cm. Mortier : beige-bleu turquoise, beaucoup de graviers, très friable.

Chronologie : relation avec la porte (53) impossible à déterminer.

56 *Galerie* *Maçonnerie du mur sud*

Fig. 3, 5, 11B

Troisième phase connue du mur sud de la galerie. Repérée aux deux extrémités de la galerie.

Pierres : petites et posées à plat, schistes locaux non taillés, 10 – 15cm. Beaucoup de pierres et joints étroits. Mortier : blanc-gris, fonce peu quand on le mouille, granulométrie fine à moyenne, quelques graviers <1cm, sables assez fins ; cassant, peu friable.

Chronologie

- Comprend les grandes baies (au moins la baie ouest) dès l'origine.
- Contre les pierres taillées du piédroit de la porte de la tour ouest.
- Relation avec le portail (53) indéterminée.

57 *Galerie* *Cinq baies dans le mur sud de la galerie*

Fig. 2, 3, Relevé 4

Cinq baies identiques les unes aux autres et aménagées d'origine dans le mur sud, jalonnant le tronçon ouest de la galerie. Linteaux et tablettes en dalles de grès taillées ; montants en maçonnerie enduits d'un crépi au mortier anhydre rose.

Dimensions : l. 100 – 108cm, h. 163cm, distance entre les ouvertures 137 – 144cm. Placées à 63 – 110cm au-dessus des marches de l'escalier de la galerie, exactement en face des quatre niches et la porte (43) du mur nord (largeur identique à celles des niches).

Ouvertures remplacées par les meurtrières 58.

58 *Galerie* *Cinq meurtrières dans le mur sud de la galerie*

Fig. 2, 3, Relevé 4

Aménagées dans l'angle inférieur ouest des bouchons des baies 57, à un niveau légèrement plus bas. Dimensions : 43 x 88cm. Embrasure asymétrique. Linteaux et tablettes en dalles de pierre. Cadre et embrasure habillés ou rhabillés avec un revêtement au ciment brun.

La 1^e meurtrière ouest perce la tablette de la baie.

59 *Galerie* *Sol maçonné antérieur aux dalles actuelles de l'escalier*

Fig. 7

Repéré à l'extrémité ouest de la galerie, sous le dallage du palier devant la porte de la tour, 10cm sous les dalles. Maçonnerie de dalles non taillées posées à plat dans du mortier gris-beige, sableux, friable (granulométrie moyenne, quelques graviers). Surface plus ou moins horizontale, ne présente pas de négatifs d'arrachement.

Impossible de déterminer s'il s'agit d'une surface de sol en maçonnerie ou d'un soubassement pour un dallage antérieur à l'actuel.

5 Illustrations

Fig. 1. Sion, Majorie. Galerie d'accès orientale. Extrait du plan de Th. van Muyden, G. Trivelli, daté de 1903-1904. Archives Fédérales des Monuments Historiques (EAD 3798).

Les niches de la paroi nord de la galerie sont dessinées comme des fenêtres.

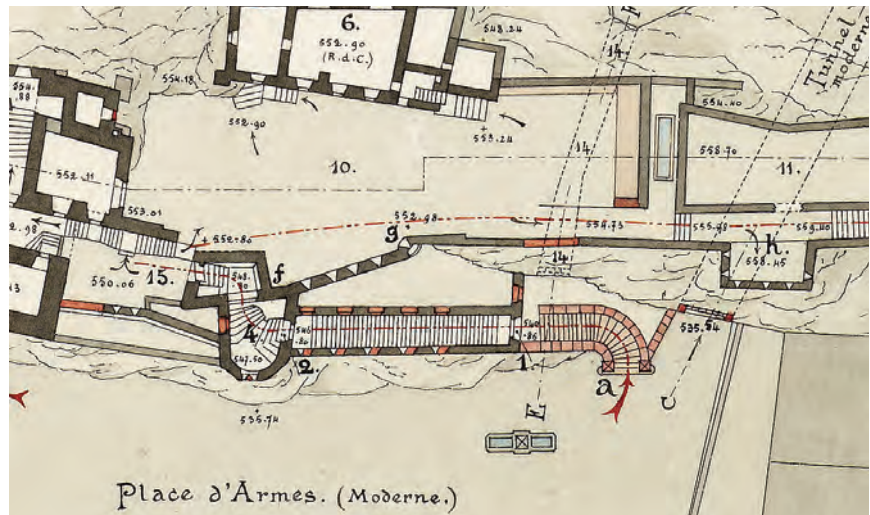


Fig. 2. Sion, Majorie. Galerie d'accès orientale, vue vers l'ouest.

A: entrée de la tour, avec cadre en pierres taillées, et écusson sur la clé de voûte.
5: baies bouchées de la paroi sud, remplacées par des meurtrières (58).



Fig. 3. Sion, Majorie. Galerie d'accès orientale, paroi sud. La maçonnerie de la paroi (56) s'appuie contre l'encadrement de la porte et comprend dès l'origine les grandes baies (57, trame blanche). Les meurtrières occupent l'angle inférieur ouest de chaque baie (58).



Fig. 4. Sion, Majorie. Galerie d'accès orientale, paroi nord. Les niches bouchées (trame blanche). Vue vers le nord-ouest.



Fig. 5. Sion, Majorie. Galerie d'accès orientale, jonction entre le mur nord et la tour-porche, vue vers le sud. Le mur de la galerie recouvre le crépi de la tour et obstrue le jour d'une meurtrière (indiqué en rouge).

Fig. 6. Sion, Majorie. Tour-porche, intérieur vue vers l'est. Le cadre en tufs taillés de la meurtrière est visible derrière les bidons (en jaune).



Fig. 7. Sion, Majorie. Galerie d'accès orientale, sondage dans le palier supérieur.
10cm sous le dallage actuel, une maçonnerie horizontale est apparue : le soubassement d'un escalier antérieur ?



Fig. 8A. Sion, rue de Savièse 26, hall, vue vers le sud. Espace au nord de la galerie d'accès orientale, après la mise au jour du rocher. Vue vers l'est.



Fig. 8B. Sion, Majorie. Espace au nord de la galerie d'accès orientale. Détail du drain. Vue vers l'est.

Fig. 9A. Sion, Majorie. Bâtiment à l'arrière au nord de la galerie d'accès oriental, vu vers l'est.
Le rocher a été entaillé à l'horizontale et sert de niveau de marche.

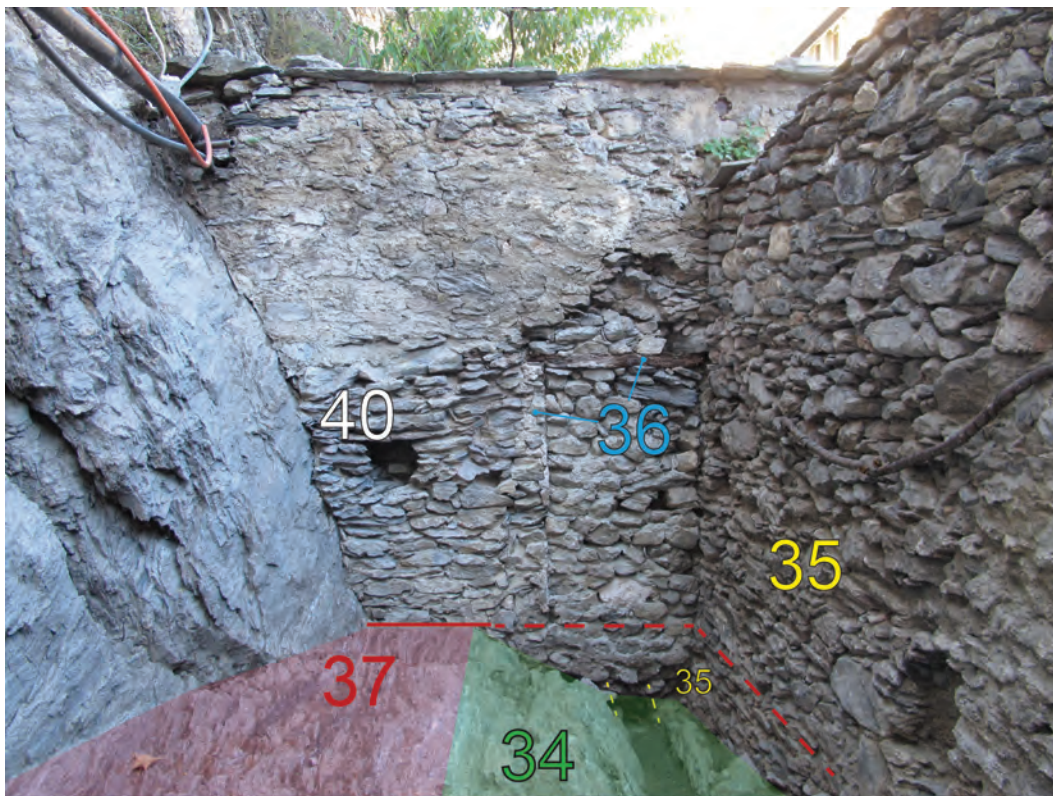


Fig. 9B. Sion, Majorie. Bâtiment à l'arrière de la galerie, parois est.
Le mur est fondé sur le replat taillé du rocher (37) et dans le drain (34), mais au-dessus de la rigole.
La paroi comprend dès l'origine une petite niche (40). La porte (36, avec linteau de bois) est percée dans le mur oriental lors de la construction du mur sud (35).



Fig. 10. Sion, Majorie. Galerie d'accès orientale.
Portail est, face intérieure.

Fig. 11A. Sion, Majorie. Galerie d'accès orientale. Angle du mur nord (35) et du portail oriental.
Le mur de la galerie (35) est probablement postérieur au piédroit du portail (53). Toutes les maçonneries s'appuient contre le cadre.
A : remontage moderne.

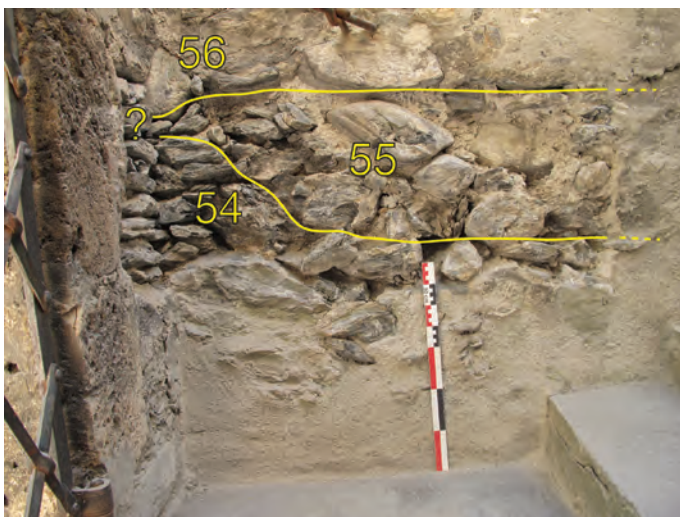


Fig. 11B. Sion, Majorie. Galerie d'accès orientale.
Angle du mur sud et du portail oriental.
La relation chronologique entre le piédroit du portail et les trois maçonneries (54, 55, 56) du mur sud n'a pas pu être déterminée dans ce sondage.



Fig. 12. Galerie d'accès orientale. Portail est, face extérieure.

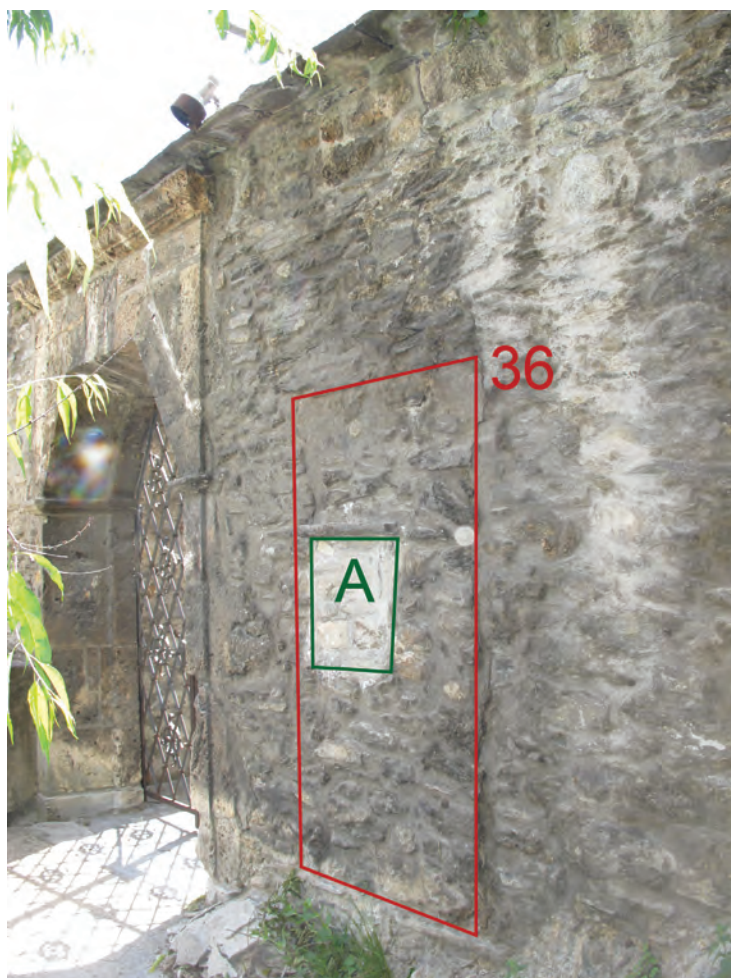


Fig. 13. Sion, Majorie. Galerie d'accès. Façade orientale, vue vers le sud-ouest. L'ancienne porte (36) bouchée du petit bâtiment. A : niche aménagée dans le bouchon et bouchée à son tour.

Fig. 14. Sion, Majorie. Galerie d'accès orientale, mur nord. Niche (52, bouchée). Le fond de la niche observé au fond d'un petit sondage est en mauvais état (irrégulier, sans finition: arraché ?). Le linteau de la niche devait se situer au niveau du couronnement actuel du mur.

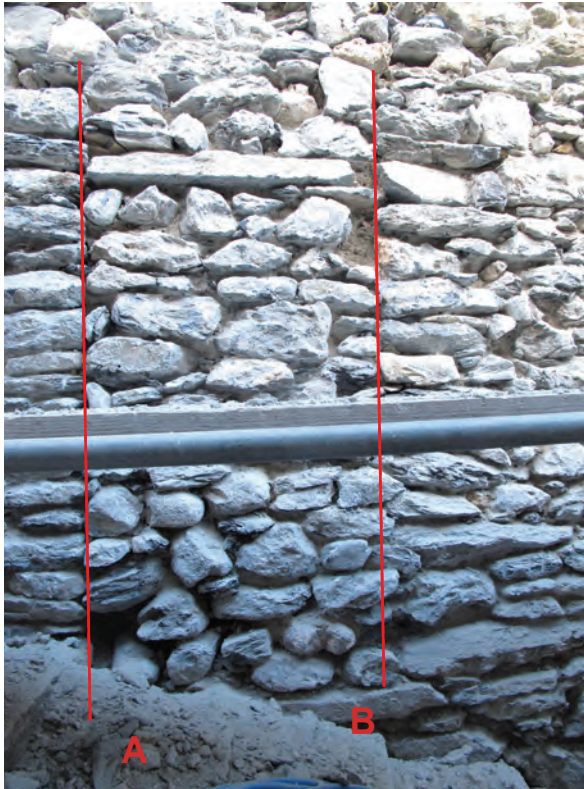


Fig. 16. Sion, Majorie. Galerie d'accès orientale, mur nord. Porte (43) d'origine, vue du côté du rocher. Le liséré de terre (A) indique l'emplacement du seuil.



Fig. 15. Sion, Majorie. Galerie d'accès orientale, mur nord. Porte (43) prévue d'origine dans le mur. Du côté de la galerie, le seuil est constitué d'une marche d'escalier (A) et d'une dalle posée dans le prolongement de la marche (B). La maçonnerie du bouchon de la porte est soignée et liée au mortier à la chaux.





Fig. 17A. Sion, Majorie. Galerie d'accès orientale, espace résiduel entre le mur nord et le rocher, vu vers l'ouest. La face nord du mur est crépi à la hauteur du petit bâtiment (A) ; au-delà, le parement est moins soigné.



Fig. 17B. Sion, Majorie. Petit bâtiment. Paroi ouest du local, vue de dessus, face au nord.

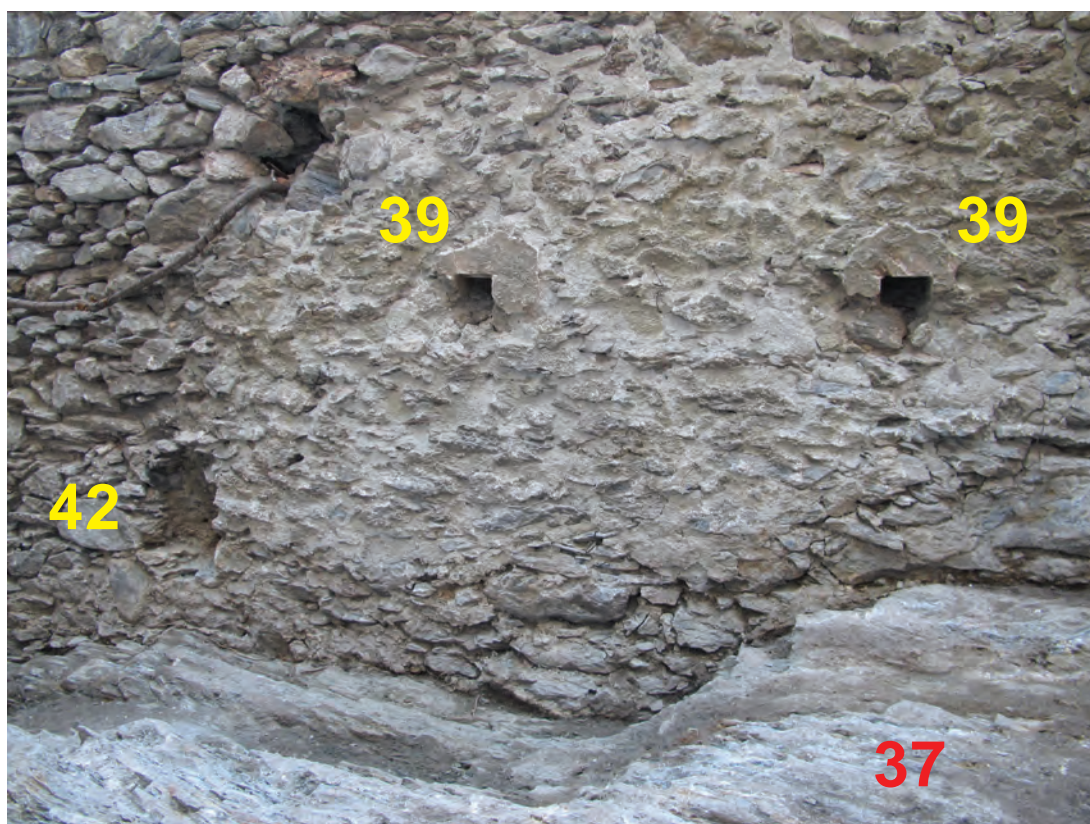


Fig. 18. Sion, Majorie. Petit bâtiment, paroi sud. Le bas du crépi correspond au niveau du replat (37) taillé dans le rocher. Le trou (42) situé au niveau du replat pourrait correspondre à la sablière d'une cloison en bois. Les deux trous de poutres (39) devaient soutenir les solives d'un plancher (2e phase d'aménagement).

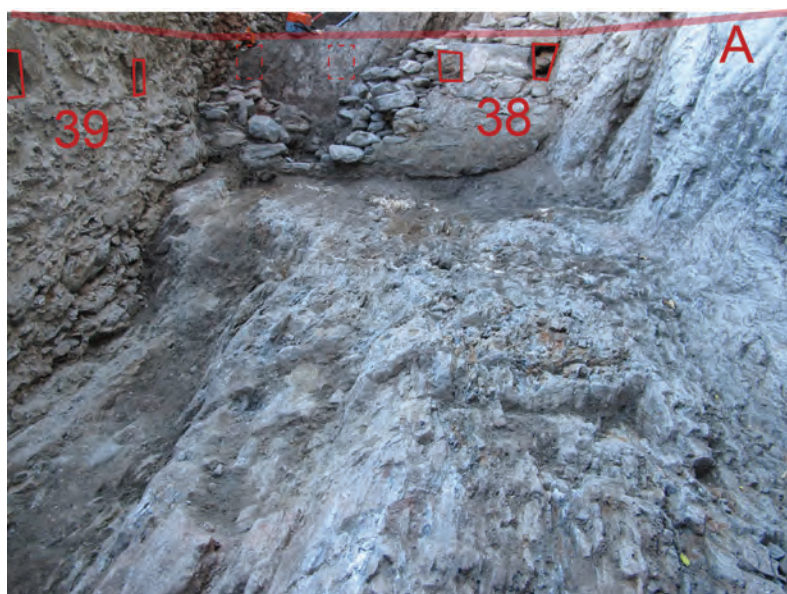


Fig. 19A et B. Sion, Majorie. Petit bâtiment, paroi ouest. Le mur est crépi jusque sur le rocher.

38: deux trous de poutres, et deux autres restitués, devaient accueillir les solives d'un plancher (A). Entre les deux trous, des restes de crépi au mortier anhydre.
39: deux autres trous de poutres dans la paroi sud croisaient les précédentes pour soutenir le plancher.



Fig. 20. Sion, Majorie. Petit bâtiment, sol rocheux, vue vers l'ouest.

L'encoche (41) taillée dans la planie rocheuse pourrait avoir reçu la base d'un poteau soutenant le sommier du plafond.



Fig. 21. Sion, Majorie. Mobilier découvert dans le remblai qui comblait le petit bâtiment et tout l'arrière du mur nord de la galerie. 1. céramique; 2. porcelaine; 3. verre; 4. scorie.

Fig. 22. Johann Friedrich Wagner, « Ansichten von Burgen, Schlössern und Ruinen der Schweiz, Bern 1840 ». Reproduit par Anton Gattlen, L'estampe topographique du Valais 1548-1850, Brig 1987, catalogue no 1551.

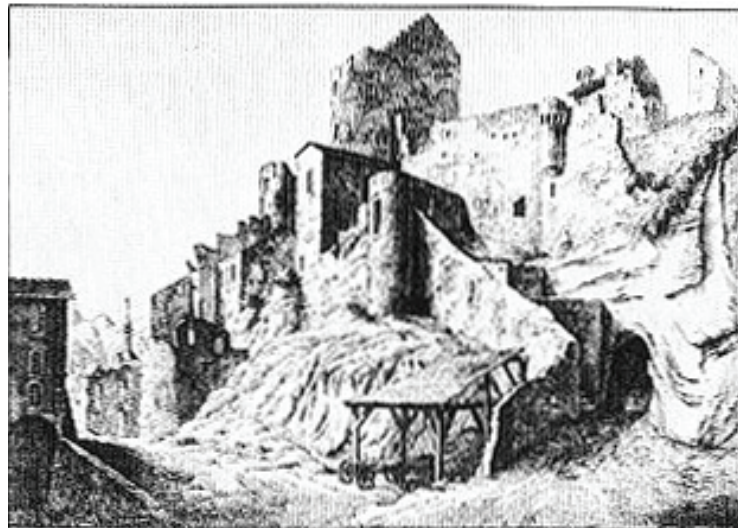
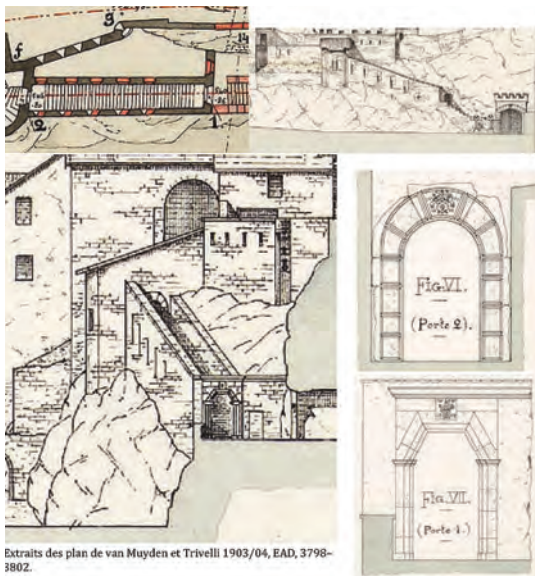


Fig. 23. Raphaël Ritz, 1855 ? Médiathèque VS, Skizzenbuch 6.





Extraits des plan de van Muyden et Trivelli 1903/04, EAD, 3798-3802.



Fig. 24. Extraits des relevés de VanMuyden et Trivelli 1903/1904. Rapport Burllet 2012, p. 49.

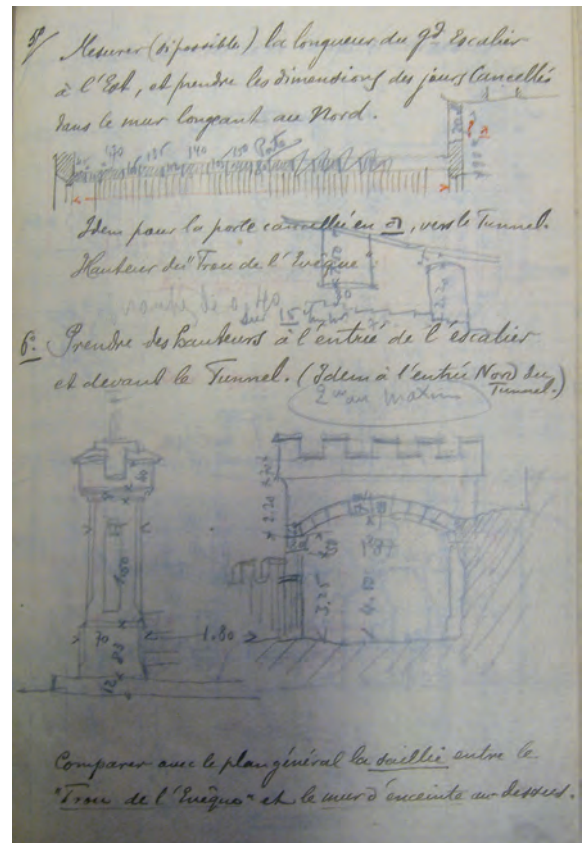


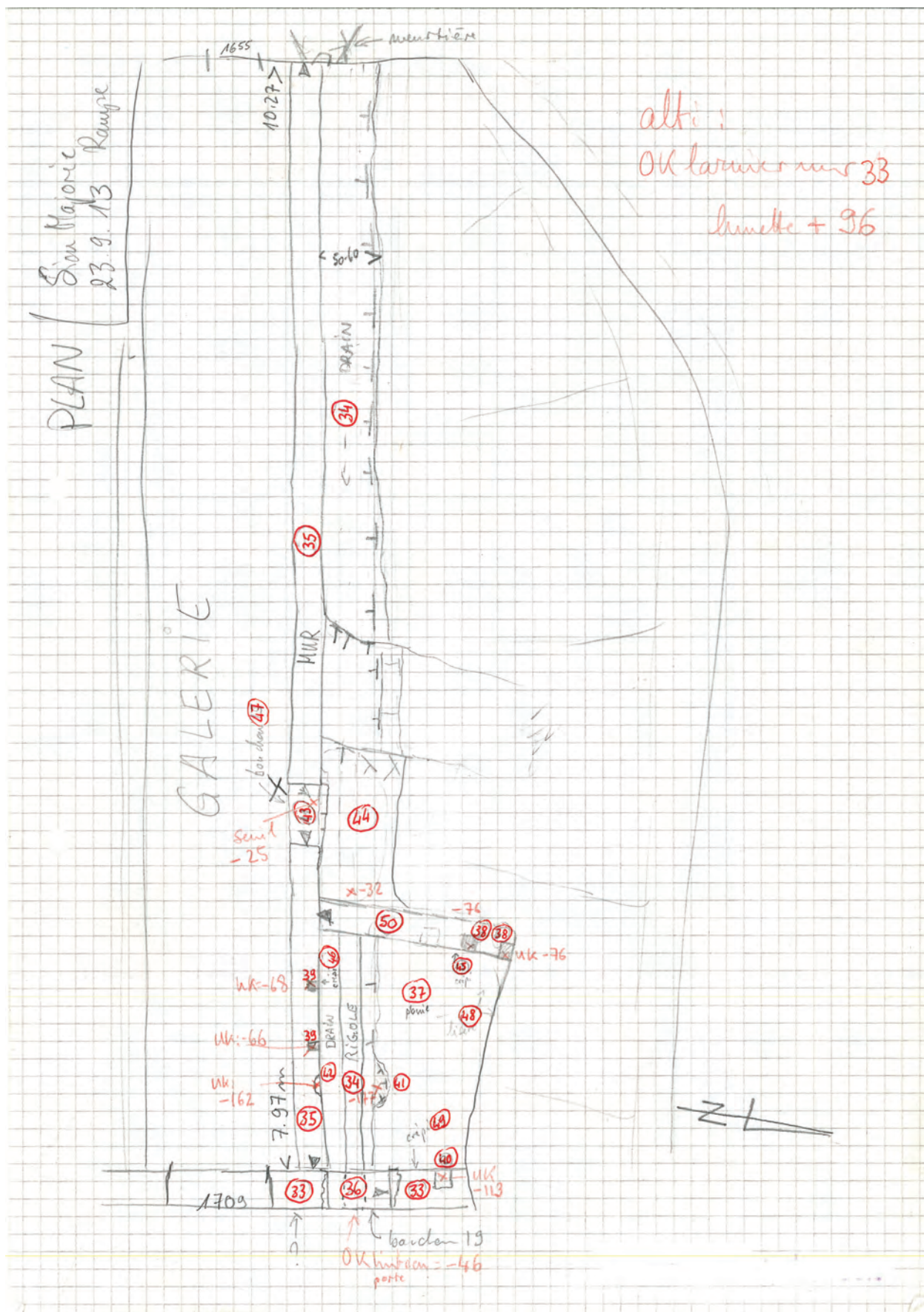
Fig. 25. Relevé VanMuyden et Trivelli 1904, AEV 4350, cahier 3.



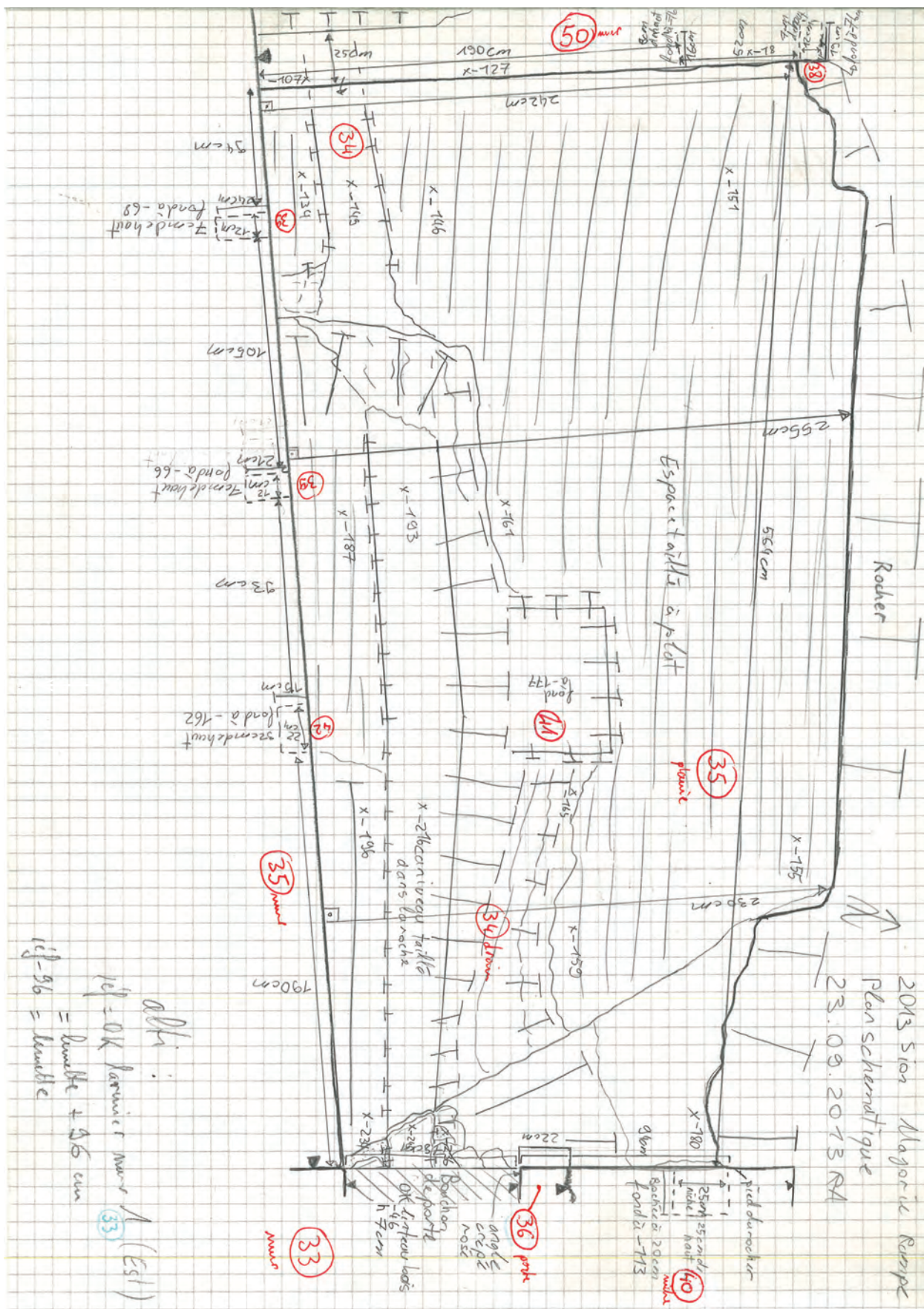
Fig. 26. Raphaël Ritz, 1842-1856. StaZH W 13 111-12 (Zeichenbücher Mittelalter II).

Fig. 27. La Majorie en 1903/1904. EAD 69035.

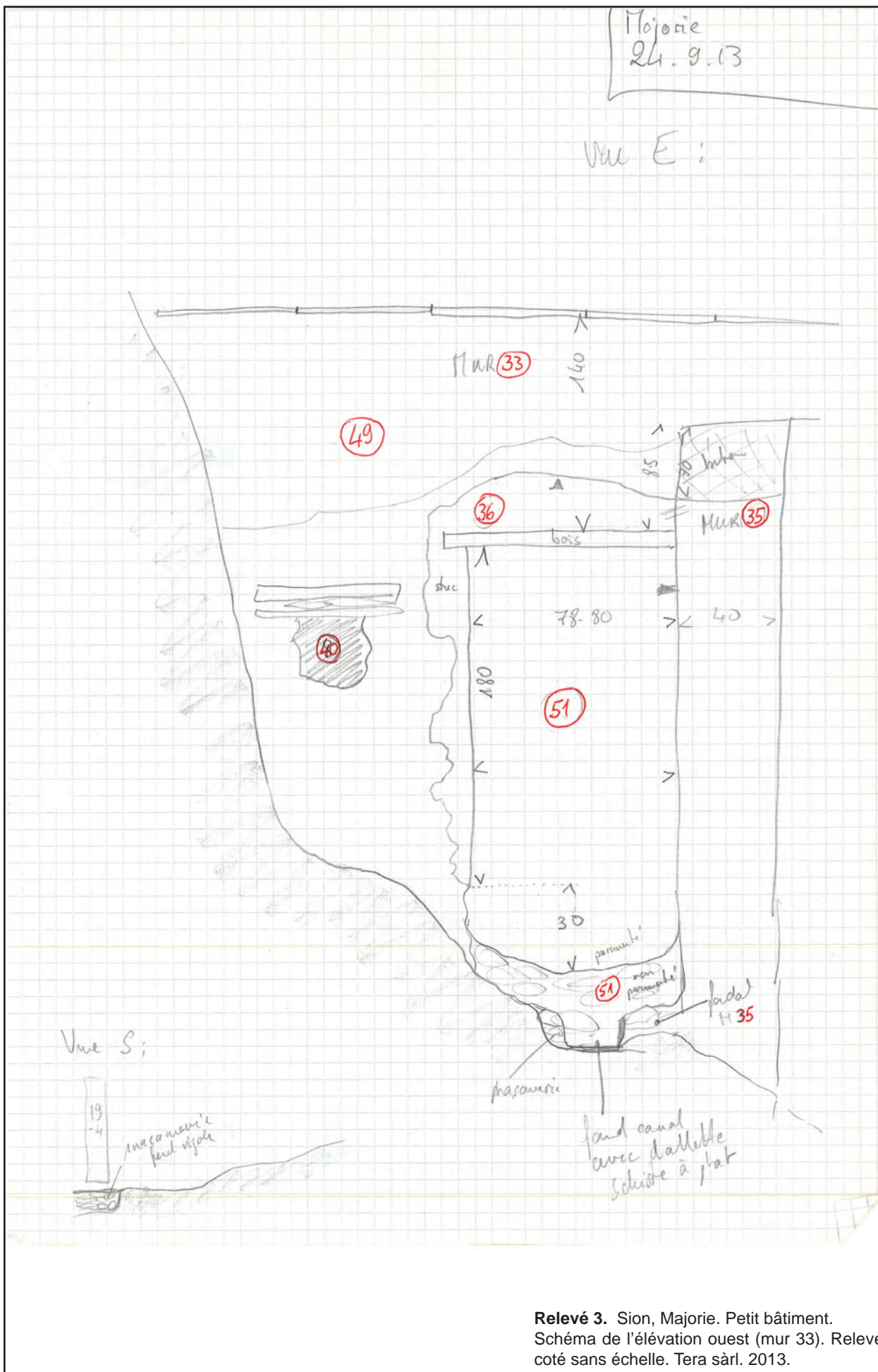




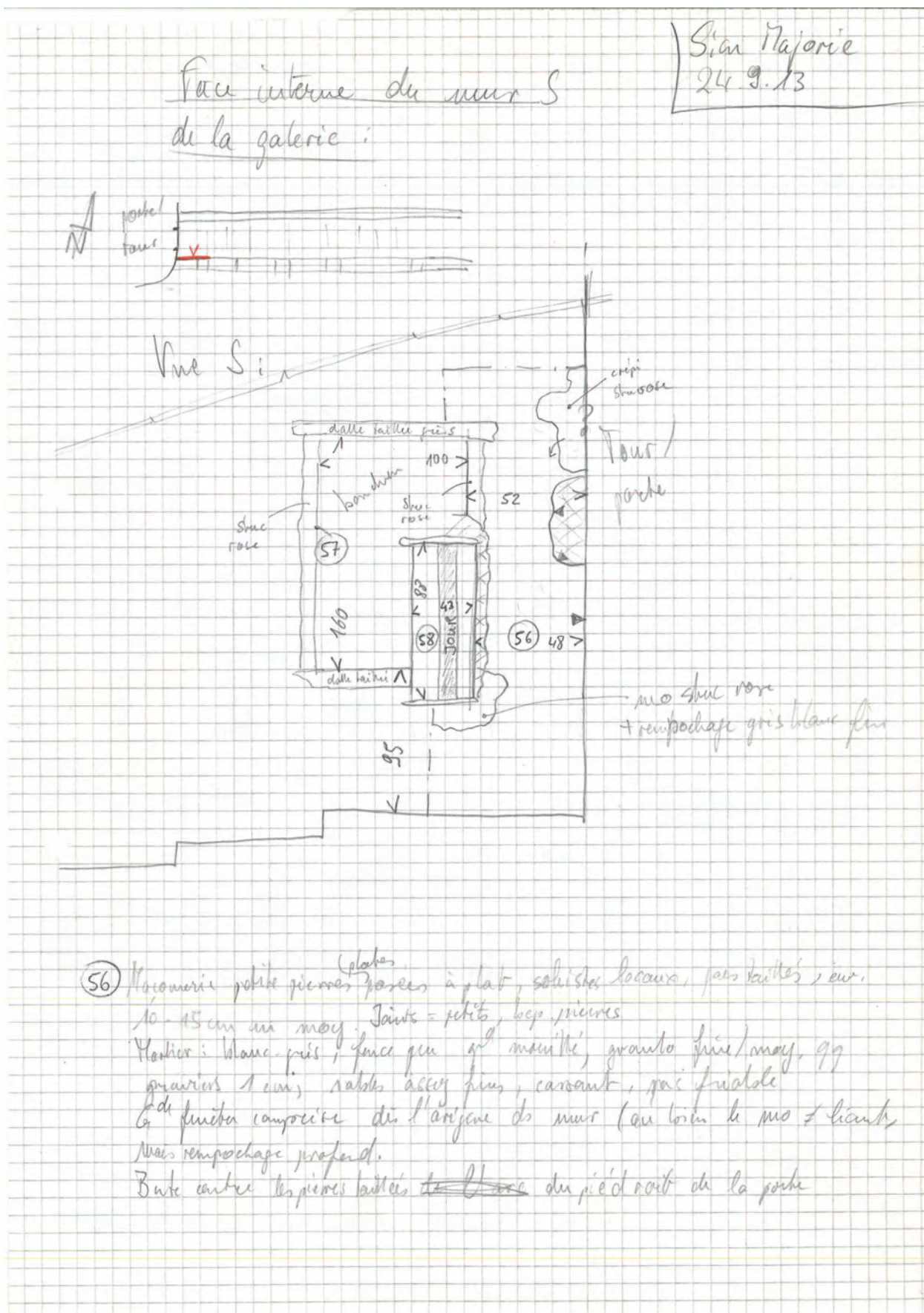
Relevé 1. Sion, Majorie. Petit bâtiment au nord de la galerie.
Plan de terrain coté sans échelle. Tera sàrl. 2013.



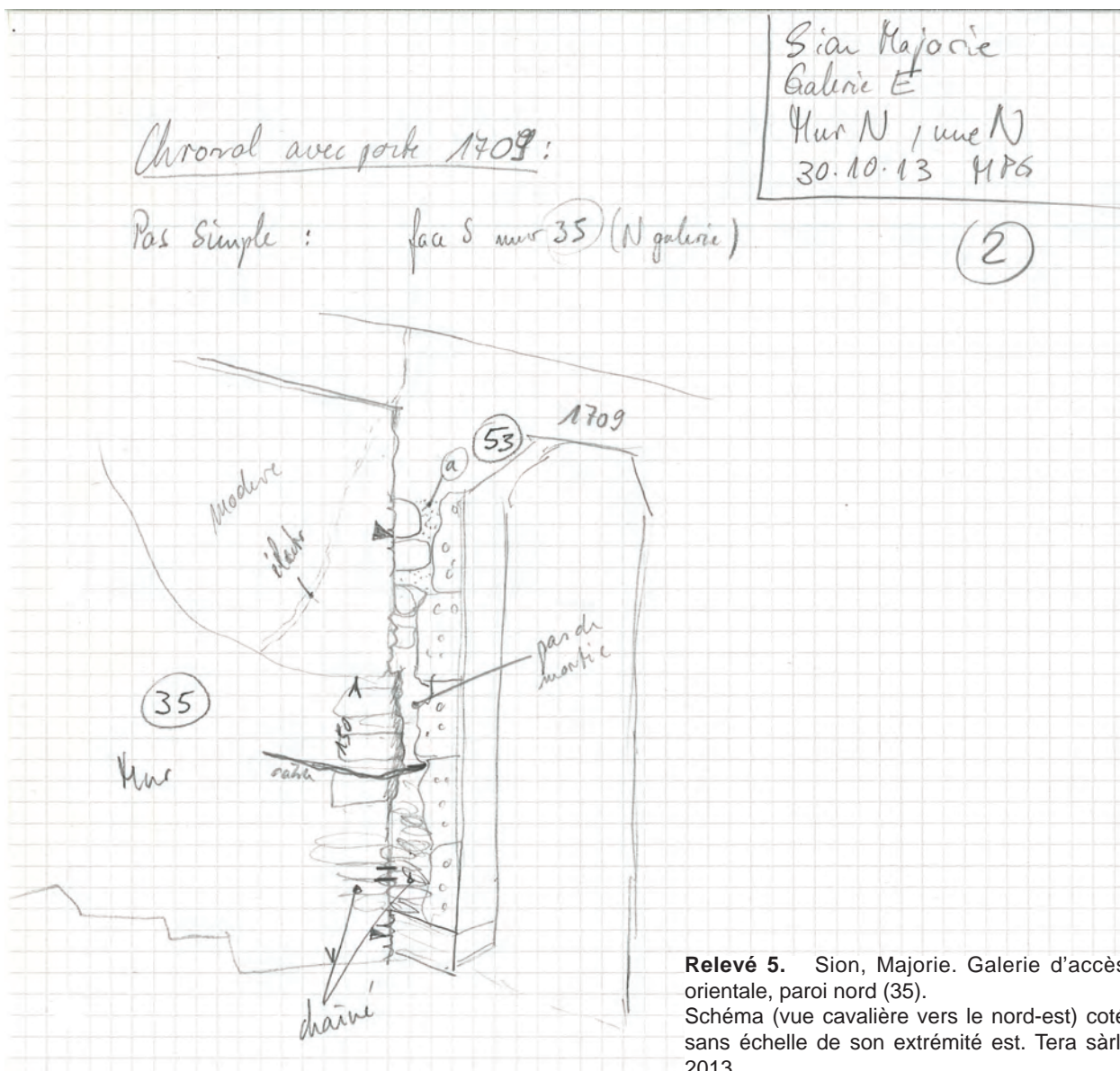
Relevé 2. Sion, Majorie. Petit bâtiment au nord de la galerie.
 Plan de terrain coté sans échelle du sol rocheux (37) et du drain (34). Tera sàrl. 2013.



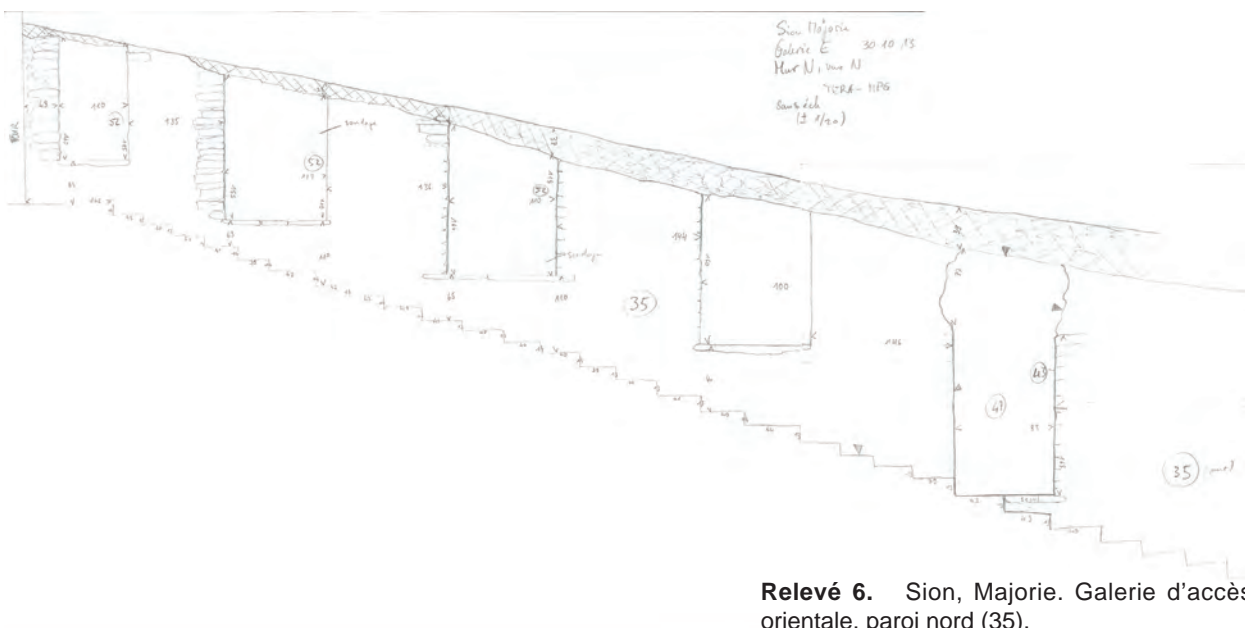
Relevé 3. Sion, Majorie. Petit bâtiment. Schéma de l'élévation ouest (mur 33). Relevé coté sans échelle. Tera sàrl. 2013.



Relevé 4. Sion, Majorie. Galerie d'accès orientale, paroi sud (56). Schéma de la baie supérieure (57) et de sa transformation en meurtrière (58). Tera sàrl. 2013.



Relevé 5. Sion, Majorie. Galerie d'accès orientale, paroi nord (35). Schéma (vue cavalière vers le nord-est) coté sans échelle de son extrémité est. Tera sàrl. 2013.



Relevé 6. Sion, Majorie. Galerie d'accès orientale, paroi nord (35). Répartition des niches (52) bouchées et la porte (43) d'accès au petit bâtiment. Schéma coté sans échelle. Tera sàrl. 2013.